



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-89943>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **26-89943**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mâconnais Beaujolais Agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20007030800016

Ville : Mâcon

Code postal : 71011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=694815&orgAcronyme=x6v>

Identifiant interne de la consultation : MAPA_2026_RESTAURATION_COLLECTIV

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Jean-Patrick Courtois

Adresse mail du contact : Marchespublics@mb-agglo.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat remet une attestation sur l'honneur de non-interdiction de soumissionner aux marchés publics
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le candidat remet les chiffres d'affaires des trois dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Le candidat remet des références des trois dernières années dans le domaine objet de la consultation. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Déclaration indiquant les moyens matériels et les équipements techniques dont dispose le candidat pour la réalisation du contrat. Pour les repas comprenant de la viande : copie attestation de l'agrément UE ou copie de l'

attestation d'immatriculation nationale émanant des services vétérinaires (Direction de la Protection des Populations). Si le candidat n'est pas soumis à l'obtention de cette attestation pour l'exercice de cette activité, une attestation sur l'honneur explicative devra être jointe.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 19/10/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction de la petite enfance

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Restauration collective pour les établissements petite enfance de Mâconnais Beaujolais Agglomération

Code CPV principal - Descripteur principal : 55523100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Restauration collective pour les établissements petite enfance de Mâconnais Beaujolais Agglomération

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de Mâconnais Beaujolais Agglomération

Durée du marché (en mois) : 49

Valeur estimée (H.T.) : 1300000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Des échantillons seront à remettre, les conditions sont énoncés dans le règlement de consultation. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois et une semaine. La durée de l'accord-cadre commence à courir à partir du 4 janvier 2027. La notification de l'accord-cadre interviendra préalablement, afin de permettre les commandes en semaine 1, qui seront mises en œuvre à compter du 11 janvier 2027 (semaine 2). La durée de l'accord-cadre est supérieure à 4 ans afin de prendre en compte les délais préalables nécessaires à l'exécution des prestations. Dans le cadre de ce marché, le donneur d'ordre a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2-1 du code de la commande publique, une condition d'exécution obligatoire qui comportera une clause d'insertion par l'activité économique sur l'ensemble du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2026